Démarches participatives en archéologie

Actes de la séance de la Société préhistorique française de Paris (14-15 mars 2024)
Textes publiés sous la direction de Jean-Denis Vigne, Jean Pierre Girard, Alexandra Villarroel Parada
Paris, Société préhistorique française, 2025
(Séances de la Société préhistorique française, 22), p. 207-222

www.prehistoire.org

ISSN: 2263-3847 – ISBN: 978-2-9588382-0-1

## Contribuer à l'histoire de la préhistoire à partir du fonds photographique de la Société préhistorique française (1900-1925) : le projet « Préhisto-Photo » à la croisée de l'associatif et du participatif

From associative to participative: a contribution to the history of Prehistory from the photographic collection of the Société Préhistorique Française (1900-1925)

Gwendoline Torterat, Jean-Denis Vigne, Alice Laforêt, Émilie Lesvignes, Claude Mordant, Sylvain Ducasse, Jean-Marc Pétillon, Roland Nespoulet, Romain Julliard, Alice Lemaire, Lucie Aguglia, Ludovic Mevel

Résumé: Cet article s'appuie sur l'étude des fonds photographiques de la Société préhistorique française, acteur associatif central et précurseur pour la préhistoire depuis 1904. Déposé sous convention au Muséum national d'histoire naturelle, et jusqu'ici inexploré, ce corpus est riche de 3 929 plaques de verre, négatifs sur film souple et tirages photographiques, dont les prises de vue s'échelonnent de 1888 à 1928. Depuis 2023, le projet d'indexation participative « Préhisto-Photo » est tourné vers la numérisation et la valorisation de cette documentation auprès du grand public. Nous présentons non seulement la démarche et les choix méthodologiques réalisés en 2024 pour assurer l'interopérabilité et l'accessibilité des données sur la plateforme Calames, mais aussi la création d'un comité mixte d'orientation chargé d'encadrer et de valider les contributions citoyennes. Conçu selon les règles de la Charte des sciences et recherches participatives en France, notre objectif est de patrimonialiser les premières démarches citoyennes des amateurs en archéologie en les plaçant entre les mains des citoyens d'aujourd'hui comme de ceux désireux de valoriser ce fonds par la recherche. Nous souhaitons, d'une part, continuer le travail de sensibilisation à l'égard d'un patrimoine archéologique particulièrement vulnérable, et, d'autre part, centraliser et encadrer la participation des citoyens afin qu'ils révèlent, documentent et s'approprient durablement les richesses culturelles de leur territoire.

Mots-clés: préhistoire, amateur, photographie, archive, association loi 1901, indexation participative, société savante.

**Abstract**: This article draws on the photographic archives of the *Société Préhistorique Française* (SPF), a key associative organization in French Prehistory since its founding in 1904. Deposited at the *Muséum national d'histoire naturelle* under an institutional agreement, this previously unexplored collection consists of 3,929 photographic glass plates, film negatives, and prints, with images dating from 1888 to 1928.

Since 2023, we have developed an innovative participatory indexing project called "Préhisto-Photo". Aligned with the French Charter of Participatory Science and Research, this initiative aims to digitize, document, and disseminate these photographic records to a broad audience. We present the methodological approach and choices made in 2024 to ensure the interoperability and accessibility of data on the Calames platform, as well as describing the creation of a Joint Orientation Committee responsible for supervising and validating citizen contributions. By engaging modern citizens and amateur archaeologists in cataloging and interpreting historical images, we seek not only to preserve vulnerable archaeological heritage but also to strengthen public ownership of local cultural heritage.

The paper first examines the SPF archive and contextualizes its historical significance. Initially, the SPF's photographic activities were rooted in early citizen science, as members systematically documented archaeological sites, monuments, and research expeditions across France and abroad–long before official archaeological legislation emerged in the 1940s. This rich corpus, capturing the formative years of prehistoric archaeology in France, is invaluable for reconstructing scientific practices and the social networks that supported them.

Next, the paper outlines the methodological framework established in 2024 to facilitate the collection's indexing. The data were cataloged using the EAD (*Encoded Archival Description*) standard, compatible with *Calames*, the French collective catalog of archives and manuscripts. The process revealed challenges such as incomplete records, varying documentation quality, and the physical state of materials. These methodological choices ensure interoperability, long-term digital preservation, and broader accessibility for the project's participatory phase.

The final section details practical steps to ensure collaborative indexing. We discuss forming a mixed oversight committee (CMOS), comprising professional researchers, archivists, and SPF amateur volunteers. The committee oversees crowdsourced metadata standards, validates contributions, and guides digitization and dissemination. A structured plan engages citizens in annotating, contextualizing, and enriching photographic metadata, enhancing both public understanding and scientific research.

Additionally, we emphasize the need for an integrated classification plan for the entire SPF archive, including textual and administrative documents alongside photographs. This approach leverages multiple archival sources to fill gaps, correct inaccuracies, and improve contextualization. Combining diverse archival resources with participatory methods represents a significant innovation in archaeological archive management.

In conclusion, this project highlights early volunteer-led archaeological practices while actively involving contemporary citizens in heritage awareness. It also addresses broader implications of amateur expertise and volunteerism in contemporary scientific research, particularly in a context of growing public participation in science. Ultimately, this collaborative effort seeks to redefine the citizen-scientist role in archaeology, upholding the ideals of shared knowledge and public benefit embedded in the 1901 French Association Law.

**Keywords:** Prehistory; amateur archaeology; photographic archives; participatory indexing; heritage management; Société préhistorique française.

« L'idée directrice des propositions que je désire soumettre à la Société est d'établir parmi ses membres un courant constant d'idées [...]. L'échange de vues doit se faire non seulement par le moyen des communications ou présentations en séance, mais à l'aide aussi de courtes notices, de simples correspondances, de renseignements donnés en quelques mots. Nous aurions ainsi une sorte de "bureau d'études préhistoriques" qui centraliserait tous les renseignements intéressant la préhistoire française. »

(P. Raymond, secrétaire général Société préhistorique française, 1904¹)

#### INTRODUCTION

ondée en 1904 et reconnue d'utilité publique en 1910, la Société préhistorique française (SPF) est l'une des plus anciennes sociétés nationales d'archéologie<sup>2</sup>. Aujourd'hui, elle organise des journées d'étude dans différentes régions en France (les Séances de la SPF3), des journées thématiques annuelles ainsi que, tous les trois ou quatre ans, un congrès national (le Congrès préhistorique de France)4, tout en assurant une forte production éditoriale. Ces activités scientifiques héritent des cinq principales missions qu'elle s'était initialement fixé lors de la séance d'ouverture du 6 janvier 1904 : 1) constituer et mettre à jour une base de données bibliographique sur la Préhistoire ; 2) signaler la découverte de gisements archéologiques et de monuments mégalithiques ; 3) centraliser les demandes de renseignements sur la préhistoire (documentation scientifique, offres, échanges ou soumission de collections ou de pièces, etc.); 4) signaler des collections privées disséminées sur le territoire grâce à une courte notice ; 5) étudier les questions scientifiques propres à la préhistoire. Le premier secrétaire général, P. Raymond, précise également à ses collègues l'intérêt d'intégrer dans les bulletins des photographies illustrant les travaux en cours et prie donc les membres de la SPF de les communiquer. De manière précurseur, ces missions ont donc donné une base à un programme d'actions permettant de documenter, d'étudier, de protéger et de centraliser le patrimoine préhistorique à l'échelle de tous les territoires. En construisant des dispositifs méthodologiques collectifs, la SPF a également défini une ligne politique basée sur la coconstruction du savoir scientifique. Lauréate du Grand Prix de l'Archéologie en 1982, elle reste jusqu'à aujourd'hui un acteur associatif central pour la préhistoire.

L'enracinement durable de la SPF en tant qu'acteur associatif légitime de la scène scientifique ne doit pas faire oublier les épreuves que la société civile traverse depuis plus d'un siècle pour continuer à « faire patrimoine ». Face au monopole des scientifiques sur la production des savoirs, monopole qui ne s'est jamais éteint, les élans de contributions citoyennes, donc par des « amateurs », au débat public ont parfois illustré de vifs rapports de force opposant science et parascience (Bessy *et al.*, 1993 ; Voisenat, 2008). Certains travaux menés sur les amateurs en sciences ou dans les arts ont également décrit toute la variété des formes d'organisations collectives impliquées

dans ce processus de reconnaissance (Richard 1992, Bensa et Fabre, 2001, Vincent, 2015, Viraben, 2021). Les recherches en histoire sociale et culturelle des sciences se sont par ailleurs engagées dans cette voie (Wacquet, 2022). Nous souhaitons donc insister à notre tour sur les dimensions critiques inhérentes à toute démarche consistant à réintroduire la catégorie des amateurs dans le champ des sciences participatives.

Nous proposons de contribuer à l'étude des premières formes d'organisations savantes citoyennes en préhistoire au début du xxe siècle en impliquant directement les citoyens amateurs en archéologie d'aujourd'hui. Ce jeu de miroirs est avant tout motivé par le fait qu'aucune étude historiographique n'est consacrée au rôle joué par les sociétés savantes en archéologie, et cela malgré de remarquables synthèses historiographiques qui portent sur les acteurs de la préhistoire avant 1950 (Schnapp, 1993; Gran-Aymerich, 2007; Soulier, 2018). Il y est principalement question des différents tournants sociopolitiques et institutionnels à travers lesquels l'archéologie s'est progressivement structurée jusqu'à s'imposer comme une discipline scientifique, puis comme une profession (Richard, 1992; Coye, 1998; Hurel, 2016). D'autres travaux abordent également l'histoire des théories et des débats savants, et intègrent la biographie de grandes figures intellectuelles (Groenen, 1994). Pourtant, c'est grâce à la multiplication des sociétés savantes en Europe dès le xviiie siècle que naissent les premières formes participatives de la construction du savoir scientifique (Chaline, 1995; Fages, 2021; Fages et Lamy, 2021) et, avec elles, la figure de l'amateur, ce premier acteur scientifique de la sphère publique (Bensaude-Vincent, 2003).

La forte composante réflexive de notre démarche s'inscrit dans une perspective de pluralisme épistémologique que l'on retrouve déjà dans le paysage des recherches participatives contemporaines impliquant les domaines de la culture. Il a notamment été favorisé par un premier mouvement, lancé en 2017 par le ministère de la Culture, invitant représentants de la société civile, chercheurs et professionnels de ce secteur à se fédérer autour d'un partage inclusif de la production des savoirs et des savoir-faire. Cette initiative a permis, en 2017, le lancement du réseau « Particip-Arc », coordonné depuis lors par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

Pour y contribuer, nous développons un projet d'indexation et de documentation collaborative du fonds d'archives photographiques de la SPF, intitulé « Préhisto-Photo ». Jusqu'ici inexploré, le corpus qui est au cœur de ce projet est composé de 3 929 plaques de verre, négatifs sur film souple et tirages photographiques dont les prises de vue s'échelonnent entre 1888 et 1928 (fig. 1). Il témoigne des activités scientifiques de la société savante, de ses acteurs et de ses multiples interventions dans toutes les régions de France et à l'étranger (excursions, fouilles archéologiques, sondages, congrès, etc.), et ce durant une période bien antérieure aux premières législations en archéologie, marquées par la loi Carcopino en septembre 1941. Dans une première partie, nous pré-

senterons le fonds d'archives de la SPF dans sa totalité, l'histoire de son dépôt au MNHN et des différentes stratégies de conservation qui ont été conduites entre 2008 et 2023. Dans une deuxième partie, nous décrirons les choix méthodologiques effectués en 2024 pour procéder au premier niveau d'indexation du fonds. Enfin, dans une troisième et dernière partie, il sera question du plan d'action mis en place pour garantir le caractère participatif d'un deuxième niveau d'indexation, à travers la mobilisation des premiers groupes mixtes de scientifiques et de bénévoles.

## 1. VERS LA MISE À DISPOSITION D'UN FONDS D'ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES

# 1.1. La SPF et le MNHN, une stratégie de conservation commune

tun souci de documentation, de mise à disposition et de valorisation des connaissances scientifiques pour tous, notamment à travers différentes thématiques de recherche communes avec le MNHN<sup>5</sup>. Cette collaboration historique entre l'une des plus anciennes sociétés d'archéologie et un établissement d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique est une garantie non seulement pour sa patrimonialisation, mais aussi pour la coconstruction d'un objet de recherche avec la société. Elle s'exprime à travers une volonté partagée de mettre à disposition le fonds de la SPF et de procéder à un rapprochement graduel des deux institutions.

Lors de la réunion de son conseil d'administration du 18 février 2008, la SPF exprimait son intérêt de voir l'ensemble de ses archives – dont elle garderait la propriété - conservées au MNHN. Le renouvellement de ces vœux s'inscrit dans la lignée de décisions historiques visant, dès les années 1950, à mutualiser les compétences du MNHN – auquel le musée de l'Homme était rattaché depuis sa création, en 1937 - et de la SPF en matière de conservation et de mise à disposition des collections publiques à vocation patrimoniale et scientifique, auprès de tous les publics. La collection de spécimens, d'objets et d'art mobilier préhistoriques de la SPF est la première à en avoir bénéficié puisqu'elle a d'abord été déposée au MNHN (plus précisément, au musée de l'Homme) en 1954 pour un ensemble de 46 pièces, puis en 1978 pour un ensemble de 79 pièces et en 1981 pour un ensemble de 13 000 pièces<sup>6</sup>.

En 2009, c'est au tour du fonds d'archives et de la bibliothèque de la SPF d'être confiés au MNHN. Un premier ensemble comportant la documentation imprimée (livres, revues) est déposé à la bibliothèque du musée de l'Homme, établissement intégré au réseau de la Direction des bibliothèques et de la documentation (DBD). Aujourd'hui, il est abondé tous les six mois par les ouvrages reçus par la SPF, par don ou par échange. Le fonds d'archives, constitué des plaques et tirages pho-

210 Gwendoline Torterat *et al.* 



Fig. 1 – Vue de l'une des boîtes du fonds d'archives photographiques de la SPF, reconditionnée par la Direction des bibliothèques du MNHN. L'exemple présenté montre un tirage papier et son négatif sur plaque de verre, séparés par un papier neutre. L'ensemble est conservé dans une chemise de papier plié, faite sur mesure (photographie É. Lesvignes, 2024).

Fig. 1 – One of the boxes from the SPF photographic fonds, curated and packed by the Direction des Bibliothèques of the MNHN. This example shows a paper positive image and its negative on glass plate, separated by neutral paper. Both are kept in a custom made paper folder (picture É. Lesvignes, 2024).

tographiques, de documents administratifs, de correspondances, de coupures de presse, de notes manuscrites ou encore de dessins, est déposé au MNHN et conservé à la bibliothèque centrale située au Jardin des Plantes<sup>7</sup>. En 2010, ce fonds fait l'objet d'un premier récolement général, c'est-à-dire une vérification systématique comportant un contrôle de l'état physique des collections. Puis, en 2016, la DBD effectue non seulement un premier inventaire plus détaillé des archives papier, mais aussi un récolement plus abouti de l'ensemble du fonds d'archives, récolement intégrant une partie des plaques et des tirages photographiques. Le 22 juin 2017, une convention de dépôt unique applicable à la gestion de la totalité des fonds de la SPF est signée par le président du Muséum, B. David, en présence des directions générales déléguées aux collections (M. Giraud) et à la recherche, à l'expertise, à la valorisation et à l'enseignement (J.-D. Vigne)8. Enfin, en 2020, le récolement des plaques de verre, des négatifs sur film souple et des tirages photographiques se poursuit, en parallèle d'un travail de reconditionnement systématique9.

Le MNHN assure donc la suite du récolement et du reconditionnement de ces différents types de fonds selon les règles professionnelles de la gestion des archives.

Concernant les plaques, les négatifs et les tirages photographiques qui, jusqu'en 2020, étaient conservés dans leurs boîtes d'origine (153 au total), le travail de reconditionnement a consisté à les placer dans des boîtes de conservation pouvant comporter jusqu'à une vingtaine de plaques de verre. À l'intérieur, chaque plaque est déposée dans une chemise de conservation en papier et accompagnée, dans la majorité des cas, du tirage photo correspondant. Une partie des indications tirées de l'inventaire réalisé en 2020 (format .csv) ont été reportées au crayon sur chaque chemise de conservation telles qu'elles se trouvaient déjà inscrites sur les boîtes d'origine (fig. 2).

Ces indications comprenaient au maximum trois éléments : un lieu (par exemple « Chartres ») ou un événement (par exemple « Congrès d'Autun »), une année et le numéro de la boîte. Cette collection comprend actuellement 156 boîtes pour 3 929 pièces photographiques réparties comme suit : 2254 plaques de verre, 1 366 tirages uniques sur papier et 309 négatifs sur film souple (tabl. 1).

En 2023, ces travaux préalables au projet « Préhisto-Photo »<sup>10</sup> avaient permis d'évaluer le potentiel de la collection. L'année des prises de vue est connue pour 24 % des plaques et 19 % des négatifs (tabl. 1). Quant au lieu (à l'échelle régionale, voire communale, en France et



Fig. 2 – Contenu de l'une des boîtes du fonds d'archives photographiques de la SPF. Chaque chemise de conservation comporte les indications tirées de l'inventaire de 2020 reportées au crayon (photographie É. Lesvignes, 2024).

Fig. 2 – Content of one of the boxes from the SPF photographic fonds. Each storage folder shows the indications from the 2020 inventory, reproduced with pencil (picture É. Lesvignes, 2024).

à l'étranger), il est connu pour 75 % des plaques et 61 % des négatifs (tabl. 2). Sur les 1701 plaques localisées, 36 correspondent à des photographies réalisées hors de France. L'année des prises de vue déjà renseignée pour 540 des plaques et 58 des films a permis de les situer dans une période comprise entre 1888 et 1928 (fig. 3).

Le plan de classement de l'inventaire correspond initialement à 216 lots constitués chacun d'un nombre variable de photographies (entre 1 et 120) cotées individuellement. Les choix de regroupement qui sont à l'origine de cette organisation ont été déterminés par les titres initialement attribués à chaque pièce, qui précisent souvent la localisation de la prise de vue (à l'échelle régionale, départementale ou communale).

Parce qu'il constituait une solide source primaire d'informations, il fut décidé en 2023 que cet inventaire devait être catalogué à l'identique pour permettre une première mise à disposition sur les sites internet des

Année des prises de vue	Plaques de verre		Négatifs sur film souple	
	Nb	%	Nb	%
Connue	540	24 %	58	19 %
Inconnue	1714	76 %	251	81 %
Total	2 2 5 4		309	

**Tabl. 1** – Part des plaques photographiques et des négatifs sur film souple selon la connaissance de l'année des prises de vue (fonds SPF, 2024).

**Table 1** – Proportions of the glass plates and negative films according to our knowledge of the year the photo was taken (SPF fonds, 2024).

Lieu des prises de vue	Plaques de verre		Négatifs sur film souple	
	Nb	%	Nb	%
Connu	1 701	75 %	190	61 %
Inconnu	553	25 %	119	39 %
Total	2 2 5 4		309	

**Tabl. 2** – Part des plaques photographiques et des négatifs sur film souple selon la connaissance du lieu des prises de vue (fonds SPF, 2024).

**Table 2** – Proportions of the glass plates and negative films according to our knowledge of the place where the photo was taken (SPF fonds, 2024).

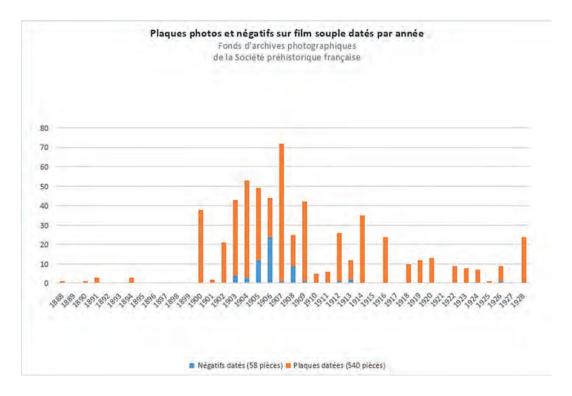


Fig. 3 – Distribution et fréquence des années de prise de vue (1888-1928) des supports photographiques du fonds SPF (N = 598). Fig. 3 – Distribution and frequency of the photographs from the SPF fonds (n = 598) by year of photo taken (1888-1928).

partenaires du projet (MNHN et SPF). La Direction des bibliothèques et de la documentation (DBD) du MNHN a engagé cette étape un an plus tard dans le cadre de ses missions, avec la saisie de l'ensemble des données dans le catalogue Calames (catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur)<sup>11</sup>. Un premier travail d'homogénéisation et de vérification de ces lots a déjà été effectué afin de préparer la mise en œuvre des perspectives participatives ; nous y reviendrons dans la troisième partie.

## 1.2. Les plaques de verre et négatifs sur film souple

Les plaques de verre du fonds SPF sont monochromes et correspondent à des négatifs impressionnés au gélatino-bromure d'argent (fig. 4). Pour l'essentiel, elles mesurent 9 x 12 cm ; il faut également ajouter quelques spécimens (moins de 5 % du total) d'un format plus grand (13 x 18 cm). L'état de dégradation est engagé pour 138 des plaques de verre, soit 6 % de la totalité. Il comporte trois stades. Le premier touche uniquement la surface (bordures jaunies, taches, décollements) et concerne 29 % des spécimens altérés. Le deuxième stade, visible sur 14 % des pièces, atteint l'épaisseur du verre (rayures, fêlures) ; enfin, le dernier stade atteint l'intégrité de la

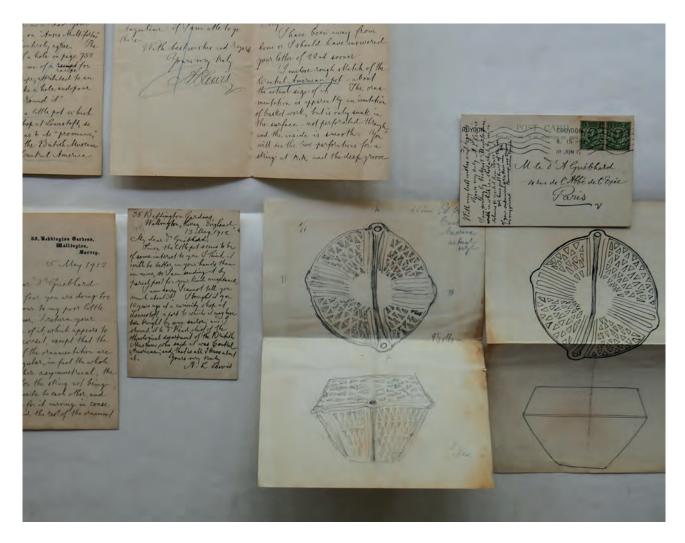
plaque, brisée dans 57 % des cas. Au vu de la grande fragilité du matériau, le très bon état de conservation des plaques confirme qu'un suivi continu de leur conditionnement et de leur conservation a été effectué par la SPF durant le demi-siècle où elle en a eu la charge. Cette fragilité implique toutefois que leur consultation sur site doit rester la plus limitée possible dans le cadre de notre projet, ce qui justifie donc une numérisation exhaustive. Ce souci n'est pas moins important concernant les négatifs sur film souple, qui doivent être manipulés avec la même précaution.

La plupart des supports photographiques ne sont accompagnés ni d'élément de documentation ni de contexte de prise de vue. Un unique cas, sur la totalité du corpus, présente, à propos d'un objet mobilier, un tirage papier en triple exemplaire conditionné avec deux croquis et cinq courriers manuscrits (fig. 5, [SPF PHO (02506)]). Ces documents comportent de multiples informations (nom du photographe, date, annotations, etc.). Cet exemple souligne l'intérêt de croiser les informations présentes dans les archives papier du fonds déposé au MNHN et conservé à la bibliothèque centrale. Grâce à cet autre type de documentation, il pourrait être possible de retrouver, de corriger ou de confirmer des informations essentielles propres à l'étude de ces photographies, comme la date, le lieu exact de leur production ainsi que leur(s)



Fig. 4 – Exemple d'un négatif sur plaque de verre impressionnée au gélatino-bromure d'argent (photographie É. Lesvignes, 2024).

Fig. 4 – Example of a negative on glass plate, printed with gelatin silver (picture É. Lesvignes, 2024).



**Fig. 5 –** Correspondance et croquis accompagnant un tirage photographique [SPF PHO (02506)] issu du fonds SPF (photographie G. Torterat, 2024).

Fig. 5 – Letters and sketches accompanying a photograph [SPF PHO (02506)] from the SPF fonds (picture G. Torterat, 2024).

auteur(s). Cet usage croisé des sources sera essentiel concernant les photographies pour lesquelles nous avons le moins d'informations aujourd'hui : 1 177 plaques localisées mais non datées, 537 plaques non localisées et non datées, 132 négatifs localisés mais non datés et 119 autres non localisés et non datés. Il sera également important de déterminer si la SPF faisait appel à des photographes professionnels ou si ses membres bénévoles effectuaient les photographies par leurs propres moyens. Il est évident que cette pratique technique, mettant en œuvre un savoirfaire spécifique (par exemple pour la mise en scène de monuments ou de personnages), a évolué dans le temps et au fil des développements des procédés photographiques, tout comme les intentions de prise de vue ont évolué selon les objectifs sociaux et scientifiques visés par la communauté.

Ces questions, portant soit sur l'objet photographié, soit sur la mise en œuvre photographique, nous invitent à ce stade à envisager plusieurs pistes de réflexion qui seront proposées aux futurs participants au projet. Ces questions sont également étroitement liées aux choix opérés dans le cadre du premier niveau d'indexation pour organiser le corpus dans le cadre du catalogage, et per-

mettre leur interopérabilité sémantique avec l'ensemble du fonds d'archives de la SPF et les échanges sur les différents portails de données ouvertes. Comme nous allons le voir, les échanges d'informations seront possibles grâce à des métadonnées descriptives regroupant les informations de contenu et d'identification des photographies (auteur, titre, mots-clés, identifiant, etc.) dans un format d'encodage normalisé (EAD, Encoded Archival Description, « description archivistique encodée »). Une réflexion préalable sur ces formats est donc indispensable dans le cadre d'un projet destiné à améliorer la visibilité et faciliter l'accès à ce fonds d'archives et permettre leur réutilisation à l'intérieur et au-delà des frontières académiques.

#### 2. CATALOGAGE DU CORPUS DANS CALAMES

La Direction des bibliothèques a fait le choix de décrire les archives et autres documents spécialisés dont elle a la charge dans le catalogue collectif Calames,

qui s'appuie sur le format en vigueur EAD et le langage XML<sup>12</sup>.

Dans le catalogue Calames, les collections documentaires, archivistiques et artistiques du MNHN sont organisées selon un plan de classement général en cinq entrées (Manuscrits et archives personnelles ; Archives institutionnelles; Œuvres d'art et objets patrimoniaux; Collections photographiques ; Instruments scientifiques). Le fonds d'archives de la SPF bénéficiera d'un inventaire dans la section « Manuscrits et archives personnelles », puisqu'il s'agit des archives d'une association. Les premières métadonnées descriptives qui seront publiées dans ce catalogue seront celles correspondant aux 3 929 plaques de verre, négatifs sur film souple et tirages papier uniques, qui ont pu être saisies entre avril et juin 2024. Cette première partie de l'inventaire sera très prochainement mise en ligne dans Calames sous le titre « Collections photographiques de la SPF ».

Une cote a d'abord été attribuée à chaque photographie à partir d'un numéro identifiant unique : [SPF PHO (numéro compris entre 1 et 2645 inclus)]<sup>13</sup>. Concernant le niveau de description, il a été décidé de rester au plus proche de l'inventaire de 2020. Comme précisé précédemment, cette première phase d'indexation a permis d'établir un classement de 216 lots qui organisent et structurent le contenu de cette partie du fonds photographique.

Comme pour toutes les autres données saisies dans Calames, la réutilisation de celles du fonds d'archives photographiques de la SPF est conforme à la politique d'ouverture des données qui est portée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) depuis 2012. Les métadonnées produites par les réseaux de signalement dont l'Abes a la gestion sont donc sous Licence ouverte de l'État élaborée par la mission Etalab<sup>14</sup>. La récupération et la réutilisation des données sont libres et gratuites, sous réserve de l'indication de leur date de récupération et de la mention de leur source. Ces données sont moissonnables avec le protocole OAI-PMH, ce qui permet notamment leur affichage dans le portail France Archives.

Le plan de classement et l'indexation des photographies conditionnent de facto la démarche associative et participative du projet « Préhisto-Photo ». Une réflexion sur les aspects processuels du projet, c'est-à-dire la manière dont les rôles et les objectifs des différents acteurs peuvent évoluer en fonction de la dynamique participative, reste néanmoins indispensable. Cette réflexion suppose de considérer dès le départ que le cadre d'intervention initial n'est pas totalement figé. Au contraire, notre façon d'aborder le contenu des archives sera amenée à évoluer à mesure que le projet avancera, afin d'intégrer de nouvelles compétences ou attentes émanant des contributeurs eux-mêmes. Ce caractère adaptatif est un élément essentiel de notre démarche et de nos objectifs participatifs. Le propos qui suit pose ainsi les premières bases d'un système de validation collectif et inclusif qui permettra à la fois de moduler selon les attendus et de décider des différentes tâches à réaliser et à coordonner pour la suite.

## 3. D'UNE INDEXATION COLLABORATIVE À UNE DOCUMENTATION PATRIMONIALE

# 3.1. Mise en place du comité mixte d'orientation et de suivi des protocoles participatifs

L'entravail préliminaire qui a été réalisé jusqu'ici a permis de montrer à quel point il était crucial de réfléchir collectivement à la gestion des données, et ce bien en amont de leur mise à disposition en ligne. Nous souhaitons donc souligner l'importance d'engager des groupes de travail mixtes et inclusifs, comprenant des professionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des amateurs bénévoles, dès le lancement de ce projet participatif.

Il est nécessaire de préciser que les bénévoles de la SPF impliqués dans ce projet ne se confondent pas automatiquement avec des « amateurs » sans expertise spécifique. Nombre d'entre eux disposent, au contraire, d'une expérience reconnue, parfois professionnelle, dans le domaine archéologique, photographique ou patrimonial, même s'ils n'appartiennent pas (ou plus, lorsqu'il s'agit de retraités) aux corps des statutaires du milieu académique. Ce constat invite à une réflexion approfondie sur le rôle et la place de ces bénévoles experts dans un projet explicitement à destinée participative, où ils interagiront avec des citoyens non spécialistes. Le projet devra donc analyser comment articuler ces compétences différenciées tout en préservant une démarche participative inclusive et équitable.

Dans cette perspective, nous proposons de mener cette réflexion et de faire ces choix au sein du groupe constitué par les instigateurs du projet, représenté nominalement par les auteurs du présent article. Il s'agit en effet d'un groupe mixte, alliant les bénévoles de l'association SPF et les professionnels de la DBD du MNHN, en charge de l'orientation et du suivi du protocole de documentation et de valorisation de ce fonds documentaire et du processus participatif qui le porte. Nous le nommerons « comité mixte d'orientation et de suivi » (CMOS).

À ce stade, le CMOS est une instance prospective dont le rôle concret ne se définira précisément qu'au fil de la mise en œuvre effective du projet. Cette approche progressive, volontairement ouverte, s'inscrit dans un cadre méthodologique clairement assumé, celui des sciences participatives telles que définies par la Charte des sciences et recherches participatives en France. Concrètement, cela implique un engagement clair à construire dès le départ les objectifs et les procédures du projet avec tous les participants, y compris les non-professionnels. Les choix opérationnels retenus, comme la création de ce CMOS associant chercheurs, archivistes, bénévoles et citoyens, traduisent déjà notre volonté d'intégrer directement les acteurs de terrain dans les décisions et le processus scientifique qui va suivre. Cette approche vise notamment à documenter rigoureusement les apports spécifiques des différents contributeurs, à en comprendre

les effets sur la nature des données produites et à réfléchir en continu sur les modes d'interaction entre professionnels et amateurs. Le suivi précis de ces interactions et des éventuels ajustements méthodologiques qui en découleront constitueront des résultats à part entière du projet. Ils permettront aussi d'alimenter la réflexion sur l'intérêt et les limites des démarches participatives dans le champ du patrimoine archéologique.

Concernant les étapes ultérieures du protocole de traitement du fonds photographique déjà discutées, elles visent la constitution de ce que nous suggérons de nommer des « albums photographiques » adaptés à la consultation en libre accès et au développement de projets de recherche. Elles impliquent différentes formes d'actions participatives qu'il conviendra de préciser au sein du CMOS, puis de différents cercles participatifs. Nous nous contentons ici d'en présenter une liste préliminaire, afin d'engager sur des bases concrètes l'exposé de nos réflexions prospectives concernant les démarches participatives.

## 3.2. Vers un plan structuré de l'ensemble du fonds d'archives

À cette étape de progression du projet et grâce à l'« écosystème » des données Calames, la mise en relation des jeux de données pour l'ensemble du fonds d'archives de la SPF sera un préalable indispensable à la discussion. En effet, le plan de classement du fonds photographique devra nécessairement rejoindre celui qui structurera la totalité des archives SPF. L'inventaire des documents papier réalisé en 2016 par la DBD du MNHN donne une première idée du plein potentiel de cette démarche globale. Le classement de l'ensemble de ces documents permettra bien sûr d'affiner puis de réorganiser l'inventaire de départ.

C'est une dimension méthodologique essentielle de ce projet dans lequel différents types de fonds, archives et collections, révèlent leur plein potentiel en dialoguant et en s'enrichissant mutuellement. Il s'agit aussi de tenir compte de la nature particulièrement diversifiée des activités réalisées par les membres de la SPF. En nous parvenant ainsi, l'histoire de ses premiers amateurs nous rapporte effectivement une démarche de documentation scientifique tournée vers les monuments préhistoriques sous toutes leurs formes, c'est-à-dire à travers tous types d'édifices, d'espaces et d'objets. Notons à ce sujet tout l'intérêt de poursuivre le récolement de la collection d'objets et de pièces d'art mobilier préhistoriques et d'envisager leur reproduction afin de poursuivre cet objectif de traitement global.

Cette étape offrirait par ailleurs une voie prometteuse pour intégrer et traiter les nouveaux documents qui sont envoyés chaque année à la SPF (photographies, courriers, carnets de terrain, etc.) ainsi que des collections d'objets archéologiques détenues par des familles qui ne savent pas à qui s'adresser pour les léguer. Entre mars et mai 2023, quelques dizaines de photographies associées à des documents épistolaires ont par exemple été

envoyées à la SPF pour lui être cédées, à la suite du décès de descendants des personnes concernées par ces documents. L'une de ces collections concerne très spécifiquement le premier Congrès préhistorique de France, tenu à Périgueux en 1905. La SPF pourrait ainsi devenir cet acteur institutionnel sur qui une partie des citoyens pourraient s'appuyer et auprès de qui ils pourraient s'informer. Il s'agit donc d'anticiper un besoin d'utilité publique déjà bien engagé si l'on se fie à l'accroissement constant dont ce fonds fait l'objet, et de réfléchir à des formes de mobilisation collective autour des collections privées et des conditions préalables à un versement dans les collections régionales ou nationales. Dans le même temps, dès le printemps 2024, la SPF a d'ailleurs décidé de lancer un appel à la collecte d'archives auprès de ses membres.

# 3.3. Constitution d'un corpus d'images numériques

En 2024, la première phase d'indexation et de classement des photographies dans le catalogue Calames a permis un travail préliminaire d'analyse sur les 216 lots. Comme nous l'avons vu, ces derniers doivent pouvoir être réorganisés au fur et à mesure que les connaissances globales sur le fonds d'archives viennent l'enrichir. En l'état, ils ne sont ni représentatifs d'une répartition homogène des photographies, ni opérationnels dans le cadre d'un projet de sciences participatives. Nous les avons en revanche considérés comme une base de travail stable pour engager l'étape suivante de notre projet à un premier niveau d'indexation collaborative.

Pour cela, un tirage numérique de travail, à basse définition<sup>15</sup> (dimensions de 4 592 × 3 448) a été effectué pour l'ensemble du corpus suivant : les 2 254 plaques de verre et les 309 négatifs sur film souple auxquels sont venus s'ajouter quelque 82 tirages photographiques répartis aléatoirement dans certains lots. Depuis 2024, cet ensemble de 2 645 tirages<sup>16</sup> numériques est hébergé sur la plateforme de stockage et de partage de fichiers Sharedocs (IR\* Huma-Num), sur laquelle un compte consacré au projet « Préhisto-Photo » est ouvert avec un accès restreint. Seule la création d'un groupe d'utilisateurs disposant au préalable d'un identifiant Huma-Num permet l'ouverture du compte. Dans notre cas, nous projetons de le constituer autour du CMOS qui décidera de son éventuel élargissement.

Dans ce Sharedocs, le fonds photographique se trouve copié en trois exemplaires. Le premier contient l'ensemble non séparé des photographies et de leur identifiant (incluant l'indexation des métadonnées de la fiche type précédemment détaillée). Le deuxième correspond à la structure du plan de classement tel qu'il se trouve en 2024 (incluant une indexation identique à la première version). Enfin, le troisième exemplaire propose une première réorganisation thématique de l'ensemble du plan de classement précédent. Ce nouveau système arborescent est simplifié et le plus accessible possible, y compris pour un participant qui serait totalement extérieur au projet.

Au sein de ce troisième exemplaire thématique, quatre grandes catégories de photographies ont été privilégiées : 1) les congrès scientifiques de la SPF; 2) les excursions et les visites de sites ; 3) les fouilles et les sondages archéologiques; 4) les ensembles sans détermination. Dans la première catégorie, cinq congrès datés entre 1907 et 1912 ont déjà pu être identifiés (139 photographies réparties en 13 lots). Dans la deuxième, huit régions ont été catégorisées comme faisant partie des destinations de diverses excursions et visites de sites (1 605 photographies réparties en 171 lots). Cela a d'ailleurs permis de mettre en évidence une nette concentration des photographies dans les régions Île-de-France, Centre-Val de Loire et Hautsde-France principalement (fig. 6). Dans la troisième, certaines fouilles ou sondages ont pu être identifiés (22 photographies réparties en trois lots). Dans la quatrième, nous retrouvons un vaste ensemble encore indéterminé, sans indice de lieu ni de date (879 photographies réparties en 29 lots). Rappelons qu'une partie importante des photographies sont catégorisées comme des excursions localisées dans une région précise, mais ne comportent pas de date.

Ce plan de classement thématique permet d'isoler les éléments prioritaires à indexer. Nous souhaitons faciliter la progression dans cette tâche en communiquant la manière dont l'indexation collaborative a été réalisée et en explicitant le choix des neuf métadonnées relatives à la fiche type mise en place pour le catalogage sur Calames (tabl. 3). Le travail à venir du CMOS devra alors permettre, dans un second temps, une coproduction de données (*crowdsourcing*) accessibles, scientifiquement validées, et destinées à être communicables et utilisables pour un plus grand nombre. Il est donc crucial de garder à l'esprit que cette première étape d'indexation collaborative doit pouvoir s'ouvrir en *open data*, c'est-à-dire en permettant à des internautes de participer à cette valorisation des archives.

#### **CONCLUSION**

fin de comprendre les enjeux actuels du développement de gouvernances participatives dans le domaine de la préhistoire, il est tout aussi crucial de s'appuyer sur les pratiques de sauvegarde et de diffusion des connaissances des premiers réseaux savants que sur ceux d'aujourd'hui. La mise en place d'un réseau participatif au niveau national et à l'échelle régionale pour l'indexation collaborative des fonds de la SPF présente un triple intérêt. Elle familiarise les participants avec les mécanismes sociaux et académiques de la naissance d'une discipline scientifique très populaire, la préhistoire. Elle permet également de faire émerger la part subjective et émotionnelle de leur propre rapport au passé, à leur territoire et à leurs monuments anciens (Fabre, 2013). Enfin, en impliquant les sociétaires de la SPF de manière centrale, elle redonne un nouvel élan au mouvement associatif. Ce projet a donc pour ambition de restituer la diversité des stratégies mises en place par les territoires pour répondre à

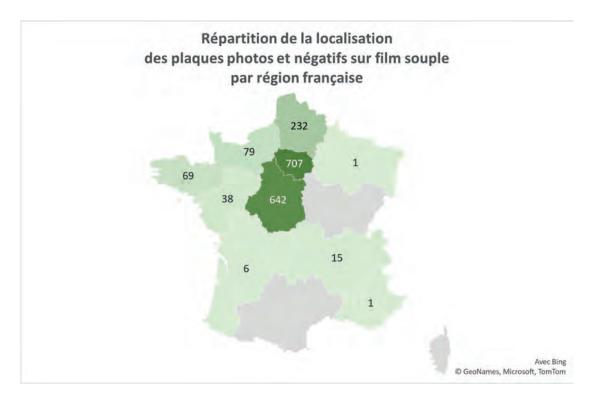


Fig. 6 – Carte de répartition en France et par région des lieux représentés en photographie sur plaques de verre et négatifs sur film souple du fonds SPF.
 Fig. 6 – Geographic distribution, in France and by region, of the places shown on the glass plates and negative films from the SPF photographic fonds.

Eléments de description	Métadonnées génériques (format EAD)		Détails des éléments de description	
	1. <title>&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;indication des villes (des excursions ou des congrès) où les photos ont été prises&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;subject1&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;mot-clef 1 du thème du contenu intellectuel de la ressource (localisation ou sujet de la photo)&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;&lt;/td&gt;&lt;td rowspan=2&gt;2. &lt;subject&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;subject2&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;mot-clef 2 du thème du contenu intellectuel de la ressource (localisation ou sujet de la photo)&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;Contenu&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;subject3&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;mot-clef 3 du thème du contenu intellectuel de la ressource (localisation ou sujet de la photo)&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td rowspan=3&gt;&lt;/td&gt;&lt;td rowspan=2&gt;3. &lt;description&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;description&lt;br&gt;(scopecontent)&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;présention du contenu de la ressource en texte libre&lt;br&gt;(indication d'éléments manquants ou à vérifier, comme&lt;br&gt;l'absence de légende ou une erreur de format)&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;&lt;description (liste sous-c)&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;contient la liste des &lt;identifier&gt; des lots&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td colspan=2&gt;4. &lt;source&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;contient la liste des &lt;identifier&gt; présents dans les lots correspondant&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;Propriété&lt;br&gt;intellectuelle&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;5. &lt;rights&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;droits associés à la ressource, c'est-à-dire ici la Licence&lt;br&gt;Ouverte Etalab&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;6. &lt;date&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;année ou date de prise de vue suivant la forme suivant la forme AAAA MM JJ&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;7. &lt;type&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;conformément au Vocabulaire DCMI Type, il s'agit d'image&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td rowspan=3&gt;Instanciation&lt;/td&gt;&lt;td&gt;8. &lt;format&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;format (extent)&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;manifestation physique de la ressource dans un ensemble, c'est-à-dire ici le nombre de pièces enregistrées dans le lot&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td&gt;6. Initial&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;&lt;format (dimensions)&gt;&lt;/td&gt;&lt;td&gt;description de la ressource originelle, c'est-à-dire ici son format, suivant la forme l × L centimètres&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;tr&gt;&lt;td colspan=2&gt;9. &lt;identifier&gt;&lt;/td&gt;&lt;td colspan=2&gt;référence univoque à la ressource, soit d'un lot suivant la forme [SPF PHO (1 à 24)], soit de la pièce suivant la form [SPF PHO (1)]&lt;/td&gt;&lt;/tr&gt;&lt;/tbody&gt;&lt;/table&gt;</title>			

**Tab. 3** — Cadre de description normalisé pour neuf métadonnées essentielles pour l'indexation, la gestion et la préservation des photographies dans un système d'archivage (Calames)

**Tabl. 3** — Standardized descriptive framework of nine essential metadata fields for the indexing, management, and preservation of photographs in an archival system (Calames)

une évolution nationale de la science, assouvir un besoin de connaissances scientifiques sur le patrimoine local et garantir sa protection face aux menaces qui pèsent sur les monuments et les sols archéologiques.

En outre, ce projet s'inscrit dans une volonté d'impliquer les acteurs d'aujourd'hui dans cette démarche et de leur transmettre les outils nécessaires à une lecture critique de leurs propres modes de mobilisation et de participation. En appréhendant le bénévolat scientifique comme un nouveau projet de citoyenneté, il s'agit de mettre l'accent sur la nature et les effets de l'implication active des habitants et du public dans la gestion du patrimoine local. Plusieurs perspectives de recherche émergent déjà parmi lesquelles l'analyse de la construction d'une nouvelle catégorie d'expertise, le collaborateur amateur. Il deviendrait possible de réfléchir à la définition d'une archéologie citoyenne inclusive ayant ses propres espaces de formation, de mise en commun et de valorisation des savoirs, mêlant scientifiques, habitants ou encore étudiants. Quoi de plus évident que d'y relier les premiers termes de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, assurant que plusieurs personnes, quelles qu'elles soient, « mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices » (titre I. article 1).

#### **NOTES**

- Séance du 6 janvier 1904 : Bulletin de la Société préhistorique française, 1, 1, p. 8-13.
- 2. À partir de l'annuaire des sociétés savantes édité par le Comité des travaux historiques et scientifiques (institut rattaché à l'École nationale des chartes), nous pouvons préciser que la SPF est la deuxième plus ancienne société consacrée à l'étude des périodes préhistoriques et protohistoriques, après la Société d'anthropologie de Paris (SAP) créée en 1859. Plus largement, ces sociétés sont au total huit à intégrer ces périodes, toutes fondées entre 1834 et 1991. Ajoutons que 35 sociétés savantes nationales en archéologie sont répertoriées comme étant toujours actives en France

- (contre 635 à l'échelle régionale) et que seules trois autres ont été dissoutes au XIX° siècle (contre 46 à l'échelle régionale). Pour plus de précisions, voir https://cths.fr/an/annuaire.php
- Ces références sont consultables en ligne : https://www. prehistoire.org/515\_p\_46807/seances.htmlhttps://www. prehistoire.org/515\_p\_46802/seances-de-la-spf-supplements.html
- Les références des actes des Congrès préhistoriques de France sont également consultables en ligne, voir https:// www.prehistoire.org/515\_p\_46808/congres.html
- 5. Le contrat de dépôt entre la SPF et le MNHN indique : « L'inventaire du fonds, dressé par le Museum, est transmis à la SPF; cet inventaire restera la propriété du Muséum et est intégré dans les catalogues informatisés du Muséum afin d'assurer aux archives de la SPF un signalement aussi large que celui des autres fonds d'archives du Museum » (2023, article 3, alinéa 3.2).
- 6. Le premier ensemble a fait l'objet d'un inventaire manuscrit daté du 15 mars 1954, signé par H. Kelley et conservé au siège de la SPF. Le deuxième ensemble a fait l'objet d'un inventaire manuscrit daté du 20 octobre 1978, signé par D. Geraads et conservé au siège de la SPF. Initialement conservé au musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, le troisième ensemble a fait l'objet d'un inventaire manuscrit daté entre 1911 et 1920, signé par E. Hue, puis d'un second inventaire en 1983, signé par Michel de Vilmorin ; cet inventaire était conservé au siège de la SPF. Un inventaire informatisé a enfin été réalisé entre 1999 et 2001, signé par M. Perpère et O. Romain ; il est intégré au registre des dépôts au MNHN.
- 7. Le dépôt du fonds d'archives a permis au MNHN de dresser un premier inventaire qu'il intégrera à terme dans ses catalogues informatisés. Précisons qu'une collection d'œuvres d'art et de tableaux a également été déposée en 2009 au MNHN-Bibliothèque centrale (Jardin des Plantes).
- 8. Les conventions antérieures avaient été réalisées d'un côté auprès de l'ancienne Direction des collections, pour les ensembles d'objets et d'art mobilier préhistorique (conv. SJ 638-09, 21 mai 2010), et de l'autre auprès de l'ancienne Direction des bibliothèques et de la documentation, pour ce qui concerne les documents imprimés (conv. SJ 392-09, 7 octobre 2009) et les fonds d'archives (conv. SJ 188-09, 20 juillet 2009). La convention de dépôt unique du 22 juin 2017 intervient pour donner suite à la réunion des deux directions tenue le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle a été renouvelée sous une forme proche en 2023.
- Ce travail a permis la réalisation d'un premier inventaire (format. csv) spécifique au fonds de plaques de verre et de

- tirages photographiques, ainsi que la création d'un plan de classement reproduisant à l'identique celui qui avait été transmis en même temps que le fonds.
- 10. Les 1 366 tirages uniques devront faire l'objet d'un traitement ultérieur. En effet, une grande partie d'entre eux sont des tirages en double de plaques photographiques déjà cotées, et ne peuvent être intégrés aux premiers éléments analytiques que nous proposons ici. Précisons que 64 % de ces tirages uniques correspondent au format 9 x 12 cm, 22 % au format 9 x 14 cm et 13 % au format A4. Une partie a pu être intégrée, nous y reviendrons (82 tirages seulement se trouvant répartis aléatoirement dans certains composants).
- 11. Durant deux mois et dans le cadre d'un stage rémunéré, L. Aguglia réalisa ce travail pour sa formation en master 1 Métiers du livre et de l'édition, mention Parcours Bibliothèques à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, université Paris Nanterre, site de Saint-Cloud). Elle fut encadrée par deux d'entre nous (A. L. et G. T.). Il est à noter qu'un travail d'interprétation et de correction d'erreurs a été effectué à cette étape de saisie sur le catalogue Calames. Moins d'une dizaine de lots ont ainsi été fusionnés (quand il a été estimé que les photographies avaient été prises au même moment).
- Pour plus d'informations, voir EAD-Encoding Archive Description, Description Archivistique Encodée, version 2002).
- 13. L'écart entre l'estimation du nombre total de pièces photographiques pour cette partie du fonds (3 929 unités décomptées en 2024) et l'arrêt de la cotation à 2 645 (nombre d'unités cataloguées dans Calames en 2024) s'explique de deux manières. Premièrement, les 1 366 tirages uniques sont majoritairement classés par lots, car il a été décidé de suivre le plan de classement de l'inventaire de 2020. Entre une et neuf pièces ont ainsi été classées sous une cote unique et reconditionnées dans une même chemise. Deuxièmement, trois boîtes ont été provisoirement mises de côté par le service (cotes [SPF PHO (2646)] à [SPF PHO 2784]) en raison de leur absence totale de classement dans l'inventaire de 2020. Cette tâche devra sans doute être poursuivie collectivement dans le cadre du projet « Préhisto-Photo ».
- 14. Voir: https://www.etalab.gouv.fr/qui-sommes-nous/
- 15. Une numérisation à haute définition n'est pas urgente à ce stade ; elle sera réalisée dans une phase ultérieure pour la mise en ligne des documents.
- 16. Soit l'équivalent de 67 % du fonds d'archives photographiques dans son entier (3 929 unités) si l'on tient compte des 1 284 tirages qui restent à traiter.

220 Gwendoline Torterat et al.

#### **Gwendoline Torterat**

Université Picardie Jules-Verne, UR 4287
Habiter le Monde, Amiens, France
UMR 8068 TEMPS, Nanterre, France
Projet « Préhisto-Photo »
Société préhistorique française
gwendoline.torterat@u-picardie.fr

#### Jean-Denis VIGNE

Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France Société préhistorique française vigne@mnhn.fr

#### Alice Laforêt

Direction des Bibliothèques, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France Équipe « Collecte et traitement des collections spécialisées » alice.laforet@mnhn.fr

#### Émilie Lesvignes

UMR 8068 TEMPS, Nanterre, France Archéophotographe Société préhistorique française emilie.lesvignes@protonmail.com

#### **Claude Mordant**

Université Bourgogne Europe, Dijon, France Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze Société préhistorique française, coresponsable « Séances de la SPF » claude.mordant@u-bourgogne.fr

## **Sylvain Ducasse**

CNRS, UMR 5199 PACEA, université de Bordeaux, ministère de la Culture, Pessac, France Société préhistorique française sylvain.ducasse@cnrs.fr

#### Jean-Marc Petillon

CNRS, UMR 5608 TRACES, Toulouse, France Société préhistorique française jean-marc.petillon@cnrs.fr

#### Roland Nespoulet

Muséum national d'histoire naturelle, UMR 7194 HNHP, MNHN, CNRS, UPVD, Paris, France Société préhistorique française, responsable « Patrimoine de la SPF et archives » roland.nespoulet@mnhn.fr

#### Romain Julliard

MOSAIC, MNHN-Sorbonne Université, Paris, France romain.julliard@mnhn.fr

#### Alice Lemaire

Direction des Bibliothèques et de la Documentation, MNHN, Paris, France alice.lemaire@mnhn.fr

#### Lucie Aguglia

Bibliothèque, Cour de Cassation, Paris, France Direction des Bibliothèques, MNHN lucie.aguglia@justice.frboîtes

#### **Ludovic Mevel**

CNRS, UMR 8068 TEMPS, université
Panthéon-Sorbonne, université Paris Nanterre,
Nanterre, France
Société préhistorique française, coresponsable
« Relations avec le pôle éditorial de la MSHMondes »
ludovic.mevel@cnrs.fr

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENSA A., FABRE D. (2001) *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme (Ethnologie de la France, 18), 298 p.
- BENSAUDE-VINCENT B. (2003) La science contre l'opinion. Histoire d'un divorce, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 291 p.
- BESSY C., CHATEAURAYNAUD F., LAGRANGE P. (1993)
  Une collection inqualifiable. La controverse archéologique sur l'authenticité de Glozel, *Ethnologie française*, 23, p. 399-423.
- CHALINE J.-P. (1995) Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, Paris, CTHS, 271 p.
- COYE N. (1998) La préhistoire en parole et en acte : méthodes et enjeux de la pratique archéologique, 1830-1950, Paris, L'Harmattan, 352 p.
- FABRE D. (2013) *Émotions patrimoniales*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- FAGES V. (2021) Participer à la science : l'enjeu de la production de connaissances du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, *Nov'ae*, 1, p. 7-12.
- FAGES V., LAMY J. (2021) Savoirs pratiques, par-delà la science instituée, *Zilsel*, 9, p. 181-206.
- GRAN-AYMERICH È. (2007) Les chercheurs du passé : 1798-1945, Paris, CNRS Éditions, 1 272 p.

- GROENEN M. (1994) *Pour une histoire de la Préhistoire : le aléolithique*, Grenoble, Jérôme Million, 604 p.
- HUREL A. (2016) La France préhistorienne de 1789 à 1941, Paris, CNRS Éditions, 281 p.
- RICHARD N. (1992) La préhistoire en France dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle (1859-1904), thèse de doctorat, université Paris 1, Paris, 490 p.
- SCHNAPPA. (1993) La conquête du passé : aux origines de l'archéologie, Paris, Librairie générale française, éditions Carré, 394 p.
- SOULIER P. (2018) Leroi-Gourhan. Une vie (1911-1986), Paris, CNRS Éditions, 646 p.
- VINCENT O. (2015) « Aller aux cailloux » : collectionner les silex taillés dans la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), in S. Sagnes (dir.), L'archéologue et l'indigène. Variations sur l'autochtonie, Paris, éditions du CTHS (Orientations et Méthodes, 30), p. 323-350.
- VIRABEN H. (2021) La société artistique des amateurs (1896-1914) : le grand monde au travail, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 68, 1, p. 99-126.
- VOISENAT C. (2008) *Imaginaires archéologiques*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 274 p.
- WAQUET F. (2022) Dans les coulisses de la science. Techniciens, petites mains et autres travailleurs invisibles, Paris, CNRS Éditions, 352 p.